

Rapport annuel de Swiss Olympic

Exercice 2011 / Budget 2013



RAPPORT ANNUEL 2011

TABLE DES MATIÈRES

Rapport annuel 2011 de Swiss Olympic	3
Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic et membres d'honneur	4
Société du Sport-Toto	5
Rapport	
Rapport annuel 2012 de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	6
Finances	
Commentaire relatif aux comptes annuels 2011	7
Bilan au 31 décembre 2011	8
Compte de résultat 2011	9
Tableau des flux monétaires 2011	10
Preuve du capital des fonds et de l'association 2011	11
Annexe 2011 :	
1. Détails sur le bilan et le compte de résultat	12
2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes	18
3. Tableau des immobilisations corporelles	19
4. Tableau des provisions	21
Rapport d'activité 2011	22
Rapport de révision de PricewaterhouseCoopers SA	24
Commentaire relatif au budget 2013	25
Budget 2013	26
Annexe budget 2013	27
Attribution des voix de la 15 ^e Assemblée du Parlement du sport 2012	31

IMPRESSUM

Rédaction

Christof Kaufmann et Reto Heini,
Swiss Olympic

Traduction

Semantis Translation SA, Lausanne

Mise en page

printgraphic AG Bern

Photo

Couverture: Nicola Spirig (Keystone)

Rapport annuel 2011

2011 était l'Année européenne du bénévolat. Swiss Olympic a profité de cette occasion pour renforcer l'attention accordée aux plus de 735 000 bénévoles qui s'engagent pour le sport dans le cadre d'une manifestation sportive ou d'un club, ainsi que pour rendre hommage à ce travail indispensable. Avec sportclic.ch, nous avons lancé un outil en ligne qui soutient les responsables des fédérations et des clubs dans l'accomplissement de leurs tâches de direction. En outre, nous avons amélioré le programme «Swiss Olympic Volunteer», récompensé trois fédérations sportives par un Prix du bénévolat et organisé une Journée des volontaires en présence de stars du sport comme Michael Schmid et Sarah Meier. A l'avenir également, Swiss Olympic et ses fédérations membres continueront de se pencher sur la question du bénévolat. L'occupation des quelque 300 000 postes bénévoles est le plus grand souci du sport associatif suisse. Dans le cadre de l'étude sur l'état des fédérations et des clubs réalisée en 2011, à laquelle plus de 6000 clubs sportifs suisses ont participé, deux tiers de ces clubs ont désigné le recrutement et la fidélisation des collaborateurs bénévoles comme un problème.

Au cours de l'exercice 2011, Swiss Olympic a investi beaucoup d'énergie dans les investigations liées à une éventuelle candidature suisse à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2022 à St. Moritz et à Davos. Après le feu vert donné par le Conseil exécutif de Swiss Olympic en faveur d'une candidature grisonne, ces investigations se sont poursuivies en étroite collaboration avec les promoteurs locaux et les représentants de la Confédération. En outre, depuis le mois de décembre 2011, Swiss Olympic fournit le directeur de l'association «XXIV^{es} Jeux Olympiques d'hiver 2022 Grisons» en la personne de Gian Gilli.

Au cœur des activités de Swiss Olympic en 2011, on trouvait, à côté de l'énergie investie dans l'organisation potentielle de JO en Suisse, la préparation des Jeux Olympiques de Londres. En outre, deux manifestations olympiques importantes pour la promotion de la relève ont eu lieu: le FOJE (Festival olympique de la jeunesse européenne) d'hiver à Liberec (République tchèque) et celui d'été à Trabzon (Turquie). Les délégations helvétiques y ont fait bonne figure: à Liberec, la Suisse a atteint le 6^e rang du classement par nation

grâce à six médailles et à Trabzon, le 18^e rang avec six médailles également.

Au niveau de son Secrétariat général, Swiss Olympic a connu des changements importants en 2011, en particulier en ce qui concerne les fonctions de directeur et de responsable Marketing. Hans Babst a fait en sorte qu'une certaine continuité se maintienne au plus haut niveau de la fédération avant la nomination de Roger Schnegg au poste de directeur, en automne. Le poste de responsable Marketing a pu être repourvu au 1^{er} janvier 2012, et le département Sport d'élite s'est vu enrichi par deux postes de manager des fédérations Sport de performance de la relève, co-financés par l'Office fédéral du sport.

Sur le plan politique, l'activisme prononcé de Swiss Olympic, de la Société du Sport-Toto et d'autres partenaires a permis un «oui» très net du peuple suisse à un nouvel article constitutionnel sur les jeux d'argent, au printemps 2012. Ainsi, le promoteur n°1 du sport suisse a pu être consolidé dans son rôle, du moins pour un temps. A l'avenir, le sport (de même que la culture et le social) continuera donc d'être soutenu par les gains provenant des loteries.

Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic

Etat : 31.12.2011

Jörg Schild	Président de Swiss Olympic Commission Finances Commission Esprit olympique Commission Sport Commission Marketing & Manifestations Commission Indemnisation Commission Représentation des intérêts dans le monde politique Commission Sélections Société du Sport-Toto (comité directeur) Mouvement olympique Comité consultatif Swiss Olympic Academy (présidence) Président de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse (vice-présidence) Conseil de fondation de la Maison du Sport (vice-présidence) L'association Grisons 2022 (vice-présidence)	Matthias Remund	Représentant de la Confédération Commission Finances Commission Sport Conseil de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse L'association Grisons 2022 (comité directeur)
Stephan Netzele	Vice-président de Swiss Olympic Commission Sport (présidence) Société du Sport-Toto Commission Sélections L'association Grisons 2022 (comité directeur)	Isabelle Roch-Pentucci	Commission Sport Fondation de prévoyance de Swiss Olympic
Adrian Amstutz	Commission Représentation des intérêts dans le monde politique (présidence) Société du Sport-Toto	Peter Schönenberger	Représentant des cantons Commission Finances Commission Indemnisation Commission Esprit olympique Société du Sport-Toto (président) Président du Conseil de fondation de la Maison du Sport
Roger Cadosch	Commission des athlètes Thomas Lambert Commission des athlètes Commission Sport	Jürg Stahl	Commission Esprit olympique (présidence) Commission Contrôle Commission Représentation des intérêts dans le monde politique Société du Sport-Toto
Sergio Pesenti	Commission Finances (présidence) Commission Indemnisation (présidence) Fondation de prévoyance de Swiss Olympic (présidence) Société du Sport-Toto (comité directeur)	René Stambach	Commission Marketing & Manifestations (présidence) Société du Sport-Toto
Max Peter	Commission Finances Commission Marketing & Manifestations Vice-président de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	Franz Stämpfli-Glatthard	Commission Contrôle (présidence) Commission Esprit olympique Commission fédérale de sport
		Urs Winkler	Commission Sport Société du Sport-Toto
		Peter Zahner	Commission Sport Commission Marketing & Manifestations Société du Sport-Toto
		Patrick Baumann	Membre du CIO
		Joseph S. Blatter	Membre du CIO
		René Fasel	Membre du CIO
		Gian-Franco Kasper	Société du Sport-Toto
		Denis Oswald	Membre du CIO
			Membre du CIO en Suisse

Membres honoraires de Swiss Olympic

Président honoraire de Swiss Olympic

Adolf Ogi (ancien conseiller fédéral)

Membres honoraires (par ordre d'ancienneté)

Karl Erb
Ruth Dreifuss (ancienne conseillère fédérale)
Gustav Engeler
Daniel Plattner
Flavio Cotti (ancien conseiller fédéral)

René Burkhalter
Dr. Walter Kägi
Heinz Keller
Marco Blatter
Joseph S. Blatter
Denis Oswald
Samuel Schmid (ancien conseiller fédéral)

Le plus important promoteur du sport suisse

La Société du Sport-Toto : le promoteur n°1 du sport national

Depuis des décennies, la Société du Sport-Toto (SST) apporte un soutien capital à Swiss Olympic et, par extension, au sport national, en lui reversant des sommes toujours considérables. En 2011, ce sont près de 25 millions de francs qui ont bénéficié à l'Association faîtière, somme qui a permis de couvrir plus de la moitié de son budget annuel total et, ainsi, plus de la moitié des contributions versées par Swiss Olympic à ses 83 fédérations membres.

En sa qualité de promoteur n°1 du sport en Suisse et reconnue comme telle, la SST accomplit une précieuse mission au niveau de la politique du sport, de la société et de l'économie et assure ainsi des entrées durables au sport. La SST s'engage pour un système de loterie qui génère des profits dans l'intérêt commun et les utilise pour des objectifs d'utilité publique dans les domaines de la culture, du social et du sport.

La mission première de la SST consiste à générer des ressources financières au travers des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande pour soutenir et co-financer les activités du sport national, ainsi qu'à reverser ces ressources à ses bénéficiaires : Swiss Olympic, l'Association Suisse de Football (ASF), la Swiss Football League (SFL), l'Aide sportive et la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

En outre, la SST représente les intérêts des deux sociétés de loterie dans le monde du sport suisse. Inversement, elle est la porte-parole du sport auprès de ces deux sociétés.

Au travers de ces activités, la Société du Sport-Toto contribue, en collaboration avec Swisslos et Loterie Romande, à assurer l'avenir du sport suisse !



De gauche à droite : Peter Schönenberger (président de SST), Jean-Pierre Beuret (président de la Loterie Romande) et Kurt Wernli (président de Swisslos).

Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

Président : prof. Gerhard Walter, Dr en droit, Berne

I. Données et faits

1. Aperçu général

Pendant la période de rapport entre le 1^{er} août 2011 et le 31 juillet 2012, la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD) a ouvert 14 nouvelles procédures de dopage et rendu 10 jugements. Alors que le nombre de cas ouverts est resté inchangé comparé à l'année précédente, la charge de travail a quant à elle diminué d'un tiers par rapport aux jugements rendus et se situe à nouveau en dessous de la moyenne de longue date. Ceci est surprenant, car la Fondation Antidoping Suisse a augmenté ses contrôles également en 2011 et, en comparaison avec les 2291 contrôles d'urine et les 443 contrôles sanguins de 2010, elle a déjà réalisé, un an après, 2306 contrôles d'urine et 739 contrôles sanguins.

2. Sports concernés

Parmi les dernières procédures ouvertes, la CD s'est penchée sur trois cas issus du cyclisme et sur deux cas issus de l'athlétisme. Un sportif, plus précisément un responsable de l'assistance aux athlètes dans la spécialité sportive de la boxe, a dû se justifier devant la CD. Cette dernière a lancé plus tard une procédure contre des athlètes pratiquant les disciplines sportives suivantes: bob, escalade, handball, ski de vitesse, taekwondo, triathlon et wushu. Les accusés de toutes ces procédures étaient des hommes.

3. Substances apparentées et accusation de dopage

Quatre des procédures ouvertes étaient liées au cannabis, substance interdite, également pendant les périodes de rapport en cours. La CD a ensuite lancé à trois reprises une procédure pour possession, tentative d'usage ou administration d'une substance interdite, ce qui a permis d'appliquer pour la première fois les dispositions du Statut concernant le dopage à la commande de substances interdites via Internet. Dans les deux autres procédures, il s'agissait des substances interdites suivantes: testostérone, nandrolone, pseudoéphédrine, torasemid et méthylphénidate. Pour cette dernière substance, il faut savoir que l'athlète concerné a fait une demande ultérieure d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), ce qui a mené à la levée de la procédure. Pour terminer, une procédure

a été lancée contre un athlète qui a refusé de se soumettre à un contrôle antidopage.

4. Sanctions

La CD a prononcé une suspension de dix-huit mois dans une procédure ouverte avant la période de rapport du présent rapport annuel et terminée depuis; elle concernait un cycliste qui avait participé à une compétition alors qu'il était suspendu. Dans les nouvelles procédures ouvertes, la CD a prononcé une suspension de deux ans à l'encontre d'athlètes des disciplines sportives suivantes: triathlon, wushu, athlétisme, taekwondo, ski de vitesse et cyclisme. Dans les cas portant sur le cannabis, pour lesquels la CD peut prononcer une sanction allant d'un avertissement à une suspension de deux ans sur la base d'un cadre pénal flexible, le cannabis faisant partie des «substances spécifiques», des suspensions allant de trois mois à deux ans ont été prononcées; la suspension de deux ans s'explique par le fait que le sportif ne s'est pas exprimé au sujet de l'accusation de dopage et que, pour des raisons juridiques, il n'y avait aucune possibilité de renoncer à la suspension de deux ans. La pseudoéphédrine fait également partie du groupe des «substances spécifiques»; c'est la raison pour laquelle, lors de l'examen de ce cas, la CD a également pu prononcer une suspension de six mois. Comme dit précédemment, une procédure a finalement été levée dans un cas en raison d'une AUT reçue ultérieurement, alors que trois des procédures ouvertes sont encore en suspens.

5. Durée des procédures

La durée moyenne des procédures ouvertes pendant la période de rapport et déjà jugées était de huit semaines, ce qui montre que la durée des procédures a de nouveau légèrement augmenté par rapport aux années précédentes.

6. Acceptation

Le triathlète suspendu pour deux ans pour avoir pris de la testostérone et absent, tout comme son avocat, sans justification valable lors de l'audience devant la CD, a porté la décision de cette dernière devant le TAS, où la procédure est toujours en cours. Il y a eu entre-temps la décision du TAS pour le «cas Jan Ullrich», où le sportif a reçu une suspen-

sion de deux ans, permettant ainsi à la procédure de prendre fin, puisqu'elle occupait la CD depuis 2009. La décision du TAS est néanmoins critiquée dans la revue spécialisée SpuRt et la décision prise par la CD à l'époque (non entrée en matière pour incompétence) est décrite comme la décision correcte.

A l'exception du cas du triathlète suspendu, les décisions prises par la CD au cours de la période de rapport ont été très bien acceptées; aucun autre cas n'a été ainsi porté devant le TAS. Et aucun recours et aucune poursuite n'ont été déposés devant le plénum de la CD contre les décisions prises par la CD pendant les périodes de rapport en cours.

II. Perspectives

Dans le précédent rapport annuel, il est stipulé que les juges de la CD s'engagent à respecter l'esprit de fair-play aussi bien dans le sport que lors de procédures dans leurs chambres. En raison des règles de sanction du Statut concernant le dopage relativement rigides, il a été jusqu'ici difficile de prendre en compte cet important principe sportif comme il conviendrait. La CD se voit continuellement confrontée à des cas pour lesquels il serait opportun, en raison de la proportionnalité, de l'accueil et de la légitimité, que l'autorité de jugement ait à disposition un cadre de sanctions plus large. Elle pourrait ainsi par exemple punir moins sévèrement un sportif qui, pour des raisons qui n'ont aucun rapport avec son sport, a consommé une substance interdite et inappropriée pour améliorer ses performances sportives, qu'un sportif (d'élite) qui s'est dopé dans les règles de l'art. Les dispositions en vigueur du Statut concernant le dopage ainsi que, dans la mesure où il est possible de juger, la jurisprudence du TAS offrent cette souplesse tant demandée, au moins pour les cas de suspension, car il est possible pour la CD de juger partiellement les situations particulières en renonçant à prononcer une amende supplémentaire. La CD appliquera cela à l'avenir et signalera à chaque occasion que le Statut concernant le dopage a besoin d'une adaptation urgente dans le sens des principes de l'Etat de droit.

1) Cf. Rapports annuels 2010 et 2011 d'Antidoping Suisse.

2) C. KRÄHE, SpuRt 4 / 2012, p. 141 sqq.

Commentaire relatif aux comptes annuels 2011

Remarque liminaire

Les comptes annuels 2011 clôturent avec un excédent de produits de CHF 400 000.–, soit un gain de CHF 300 000.– par rapport au budget. Les bases de calcul appliquées à l'époque prévoyaient un bénéfice de CHF 75 000.–. Les principaux écarts budgétaires sont expliqués ci-après.

Commentaires

Produits

Les subventions de la Confédération correspondent à la convention de prestations pour les années 2011 à 2014, sur la base de l'accord de coopération passé entre le DDPS et Swiss Olympic en décembre 2006. L'OFSP0 a augmenté les contributions prévues dans la convention de prestations 2011 pour le soutien aux projets de promotion du sport, aux concepts de promotion du sport de performance de la relève et pour la candidature de la Suisse aux JO d'hiver en injectant un montant supplémentaire de CHF 2 700 000.–. Ces chiffres n'étaient pas encore connus lors de l'établissement du budget, ce qui explique cette différence par rapport au montant prévisionnel.

La distribution du Sport-Toto découlant des jeux de Swisslos et de la Loterie Romande est plus élevée que prévu. Le montant versé se monte CHF 24 600 000.– et dépasse le budget d'environ CHF 100 000.–.

Le versement reçu au titre des contributions de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse régresse de CHF 1 150 000.– à CHF 650 000.–. Cette réduction est due au fait que le paiement des contributions d'encouragement passe par cette fondation et non plus par Swiss Olympic. Les charges correspondant aux contributions d'encouragement se trouvent réduites en conséquence.

Les recettes publicitaires indiquées de CHF 3 000 000.– contiennent également des prestations en nature représentant CHF 1 200 000.–. Par rapport au budget, les prestations en nature ont augmenté de CHF 300 000.–, et le montant du CIO a progressé de CHF 50 000.– pour des raisons liées aux cours de change. Les charges au titre des prestations en nature sont indiquées dans les postes correspondants de manière similaire.

Les services pour tiers englobent les recettes des programmes et les réimputations des prestations. Le programme «Éthique et formation» contient majoritairement les subventions versées par la Confédération au titre de la prévention pour «cool and clean», lesquelles financent une part importante des coûts

du programme saisis au niveau des charges du secteur des domaines/projets. Les réimputations des charges de personnel et, partiellement, des frais de matériel concernent les manifestations (Gigathlon), la Maison du Sport, l'Aide Sportive Suisse, les services IT pour les fédérations et Swiss Olympic Volunteer.

Le résultat financier comprend principalement le produit issu du Fonds «Immobilisations financières à long terme» (CHF 400 000.–) et de la dissolution du Fonds «Installations sportives nationales» (CHF 200 000.–), ainsi que les gains et les pertes de change enregistrés sur les positions en monnaies étrangères. Le résultat net dépasse de CHF 20 000.– la valeur budgétée.

Charges

En 2011, les fédérations ont bénéficié d'une manne financière de CHF 21 600 000.–. L'augmentation de quelque CHF 3 000 000.– par rapport au budget est liée au soutien de CHF 2 000 000.– apporté aux projets de promotion du sport pour les grands événements. C'est un résultat de la convention de prestations passée avec l'OFSP0. Les contributions globales octroyées et versées aux fédérations correspondent au budget. Un montant supplémentaire de CHF 1 000 000.– a par ailleurs été engagé pour compenser les contributions de base (subventions fédérales), dans le cadre de la mise en œuvre des directives que le Conseil exécutif a approuvées en matière de contributions versées aux fédérations.

Les différentes positions des charges du secteur des fédérations présentent parfois de grands écarts. Avec l'ancien modèle de financement, nous étions exposés aux fluctuations annuelles au sein des différents postes (p. ex. mesures olympiques); avec le nouveau, la sécurité de la planification est renforcée pour les fédérations, mais aussi pour Swiss Olympic.

La grande réduction intervenue entre 2010 et 2011 au niveau de la promotion de la relève est due à une modification dans l'établissement du budget. En 2010, la subvention de Swiss Olympic à la promotion des espoirs de la Confédération de CHF 500 000.– a été comptabilisée sous les charges du secteur des fédérations; à partir de 2011, ce montant est saisi sous la rubrique «Gestion de la fédération» dans les «Charges du secteur des domaines/projets».

Les charges totales pour les versements aux athlètes ont diminué de CHF 1 100 000.–. En raison du nouveau mode de versement des contributions d'encouragement par le biais de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse, les charges pour Swiss Olympic sont réduites de CHF 500 000.–. Les directives relatives aux

contributions d'encouragement ont en outre été adaptées et, durant la phase transitoire, la charge régresse d'environ CHF 300 000.–. Ces différences ont été compensées par des paiements directs aux athlètes effectués par l'Aide Sportive Suisse. En 2011, les contributions de la Swiss Olympic Card versées aux «Top Athletes» ont diminué de CHF 300 000.– par rapport au montant escompté.

Les services Sport et Sport Development ont été regroupés au 1er janvier 2011 en Sport d'élite, ce qui rend plus difficile une comparaison avec l'année précédente. Les coûts totaux de CHF 5 200 000.– dépassent le budget de CHF 300 000.–. Cet excédent est principalement dû à l'augmentation des effectifs du sport de performance de la relève. Le financement est assuré grâce à la convention de prestations conclue avec l'OFSP0.

Les subventions à la promotion de la relève (CHF 500 000.–), à ProLern (CHF 150 000.–), aux sciences du sport (CHF 470 000.–) et à la formation des entraîneurs (CHF 800 000.–) sont comptabilisées dans les rubriques concernant la gestion des fédérations, les écoles sportives, la planification de la carrière, le développement, l'assurance qualité et les sciences du sport. Elles sont conformes à la convention de prestations avec l'OFSP0.

Le poste «Jeux Olympiques» contient, pour l'essentiel, les coûts engendrés par les préparatifs pour les missions de Londres et de Sotchi, les dépenses pour le FOJE à Trabzon et Liberec et les JOJ à Innsbruck. L'écart de CHF 300 000.– s'explique par l'augmentation des coûts aux préparatifs pour Londres 2012 (+ CHF 200 000.–) et les coûts non pris en considération dans le budget pour les JOJ à Innsbruck (CHF 50 000.–). Les coûts encourus au titre de la candidature suisse pour les Jeux Olympiques d'hiver s'élèvent à CHF 400 000.–. Une grande partie de ce montant est couverte par un supplément à la convention de prestations avec l'OFSP0.

Le poste «Antidoping Suisse» représente le montant annuel garanti contractuellement, sous déduction de la TVA due.

Les charges du secteur des services se composent des charges de personnel qui sont réimputées. Les frais de personnel ont été réduits en conséquence dans les différents domaines. L'écart de CHF 400 000.– est principalement à mettre sur le compte des réimputations non budgétées à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse.

Swiss Olympic
Hans Babst
Directeur adjoint

Reto Heini
Responsable Finances, IT &
Ressources humaines

Bilan au 31 décembre 2011

en CHF					
	Détails / Annexe	2011	%	2010	%
ACTIFS					
Actif circulant		18'074'839	33.3	15'663'705	31.9
Liquidités	Annexe 1.1	10'204'514	18.8	5'691'755	11.6
Créances	Annexe 1.2	6'529'469	12.0	8'740'415	17.8
Comptes de régularisation actifs		1'340'856	2.5	1'231'535	2.5
Actif immobilisé		8'330'421	15.3	5'209'901	10.6
Immobilisations corporelles meubles	Annexe 3.1	182'321	0.3	134'156	0.3
Immobilisations corporelles non meubles	Annexe 3.3	3'600'000	6.6	3'600'000	7.3
Immobilisations financières	Annexe 1.3	4'460'746	8.2	1'360'000	2.8
Immobilisations incorporelles	Annexe 3.2	87'354	0.2	115'745	0.2
Capital affecté	Annexe 1.4	27'906'681	51.4	28'230'707	57.5
TOTAL DES ACTIFS		54'311'941	100	49'104'313	100
PASSIFS					
Engagements à court terme		12'905'709	23.8	7'812'907	15.9
Autres engagements	Annexe 1.5	3'196'528	5.9	2'757'499	5.6
Comptes de régularisation passifs		9'709'181	17.9	5'055'408	10.3
Capital des fonds		27'906'682	51.4	28'230'707	57.5
Fonds Installations sportives nationales	Preuve du capital du fonds	-	-	560'947	1.1
Fonds Gigathlon	Preuve du capital du fonds	3'350'359	6.2	3'120'324	6.4
Fonds Mise en œuvre	Preuve du capital du fonds	410'336	0.8	60'225	0.1
Fonds Immobilisations financières à long terme	Preuve du capital du fonds	24'145'987	44.4	24'489'211	49.9
Capital de l'association		13'499'550	24.8	13'060'699	26.6
Capital de l'association	Preuve du capital de l'association	13'060'699	24.0	13'452'073	27.4
Résultat annuel		438'851	0.8	-391'374	-0.8
TOTAL DES PASSIFS		54'311'941	100	49'104'313	100

Compte de résultat 2011

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF							
Compte de résultat global	Détails / Annexe	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
Produit d'exploitation	1.6	43'658'707	100	43'039'986	100	40'135'000	100
Charges du secteur des fédérations	1.7	-21'631'761	-49.5	-18'029'973	-41.9	-18'630'000	-46.4
Charges du secteur des sportifs	1.8	-1'395'000	-3.2	-2'455'677	-5.7	-2'524'000	-6.3
Charges du secteur des domaines / projets	1.9	-18'521'013	-42.4	-20'841'150	-48.4	-17'636'000	-43.9
Charges du secteur des services	1.10	-1'516'096	-3.5	-1'601'264	-3.7	-1'110'000	-2.8
Résultat intermédiaire		594'837	1.4	111'921	0.3	235'000	0.6
Organes		-316'834	-0.7	-387'310	-0.9	-265'000	-0.7
Amortissements		-213'327	-0.5	-214'732	-0.5	-250'000	-0.6
Déductions des impôts prélabiles		-500'000	-1.2	-478'979	-1.1	-520'000	-1.3
Résultat de l'activité d'exploitation		-435'324	-1.0	-969'100	-2.3	-800'000	-2.0
Résultat financier	1.11	692'312	1.6	207'401	0.5	675'000	1.7
Autres résultats	1.12	181'863	0.4	370'324	0.9	200'000	0.5
Résultat avant résultat des fonds		438'851	1.0	-391'375	-0.9	75'000	0.2
Résultat des fonds		-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT ANNUEL		438'851	1.0	-391'375	-0.9	75'000	0.2

Tableau des flux monétaires 2011

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

Flux monétaires de l'activité commerciale courante	2011	2010
Résultat annuel avant affectation/prélèvement des fonds affectés	438'851	-391'374
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations corporelles	123'652	96'645
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations incorporelles	89'675	118'087
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations financières	-126'346	
Affectation de capital libre à des fonds affectés	-	-
Charges financières	185'524	286'091
Produit financier	-877'836	-493'492
Modification du capital de roulement net de l'exploitation		
Diminution des créances	2'210'946	1'403'097
Diminution/augmentation des comptes de régularisation actifs	-109'321	364'928
Augmentation/diminution des autres engagements financiers à court terme	439'029	-642'313
Augmentation des comptes de régularisation passifs	4'653'775	131'072
Revenus nets d'exploitation	7'027'949	872'740
Païement des intérêts produits	-185'524	-286'091
Païement des intérêts perçus	877'836	493'492
Total des flux monétaires de l'activité opérationnelle	7'720'261	1'080'141
Flux monétaires de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-171'817	-71'201
Investissements en immobilisations financières	-3'800'746	-
Désinvestissements en immobilisations financières	826'346	220'000
Investissements en immobilisations incorporelles	-61'284	-139'494
Total flux monétaires de l'activité d'investissement	-3'207'501	9'305
Flux monétaire de l'activité de financement		
Diminution des autres engagements financiers	-	-
Total flux monétaires de l'activité de financement	-	-
Diminution nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent	4'512'759	1'089'447
Mouvements du fonds Argent et moyens liés à l'argent		
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent au début de l'année	5'691'755	4'602'308
Diminution nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent	4'512'759	1'089'447
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent à la fin de l'année	10'204'514	5'691'755

Preuve du capital des fonds et de l'association 2011

en CHF

Capital des fonds	Fonds Gigathlon	Fonds Installations sportives nationales	Fonds Mise en œuvre	Fonds Immobilisations financières à long terme	Total
Etat au 31 décembre 2009	2'923'153	510'677	161'558	24'167'735	27'763'123
Affectation	3'362'970	2'000	350'000	–	3'714'970
Produits internes	3'101	73'680	66	530'726	607'573
Utilisation	-3'168'900	–	-451'400	-357'600	-3'977'899
Correction de valeur	–	-25'410	–	148'350	122'940
Dissolution	–	–	–	–	–
Etat au 31 décembre 2010	3'120'324	560'947	60'225	24'489'211	28'230'707
Affectation	3'588'438	–	350'000	–	3'938'438
Produits internes	3'845	87'669	111	419'931	511'556
Utilisation	-3'362'248	-500'000	–	-422'300	-4'284'548
Correction de valeur	–	37'614	–	-340'855	-303'241
Dissolution	–	-186'230	–	–	-186'230
Etat au 31 décembre 2011	3'350'359	–	410'336	24'145'987	27'906'682

Description des fonds :

Fonds Gigathlon

Conformément au Règlement du fonds du 30.11.2004, un fonds en faveur des manifestations de Gigathlon futures est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de «Fonds Gigathlon».

La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

Elle est constituée par le produit résultant des différents décomptes de projets relatifs aux manifestations de Gigathlon et par les éventuels paiements directs effectués par des tiers. L'utilisation du capital du fonds est possible exclusivement dans le cadre de manifestations de Gigathlon futures.

Fonds Installations sportives nationales

Conformément au Règlement du fonds du 30.11.2004, un fonds en faveur des nouvelles constructions futures d'importance nationale est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de «Fonds Installations sportives nationales».

En date du 18 novembre 2011, le Parlement du sport s'est prononcé pour la dissolution de ce fonds. Le solde en résultant est indiqué dans les comptes annuels de Swiss Olympic comme produit des titres.

Fonds Mise en œuvre «Swiss Olympic Top Partner» et «Swiss Olympic Leading Partners»

Conformément au Règlement du fonds du 29.02.2008, un fonds en faveur d'une campagne de communication commune dans le cadre des Jeux Olympiques est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de «Fonds Mise en œuvre <Swiss Olympic Top Partner> et <Swiss Olympic Leading Partners>».

La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

Elle est constituée annuellement par les sponsors conformément à l'accord conclu avec le «Swiss Olympic Top Partner» et les «Swiss Olympic Leading Partners».

Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé «Immobilisations financières à long terme» vise

à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget.

La fortune du fonds correspond au solde au 31.12.

La fortune du fonds est constituée à la suite d'une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de CHF 20 millions à la date critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic.

La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à CHF 25 millions. La partie qui dépasse ce plafond est versée aux fédérations membres.

Capital de l'association

Etat au 31 décembre 2009 Swiss Olympic Association	13'452'073
Résultat annuel 2010 Swiss Olympic Association	-391'374
Etat au 31 décembre 2010 Swiss Olympic Association	13'060'699
Résultat annuel 2011 Swiss Olympic Association	438'851
Etat au 31 décembre 2011 Swiss Olympic Association	13'499'550

Annexe 2011

1. Détails sur le bilan

	2011	%	2010	%
1.1 Liquidités	10'204'514	100	5'691'755	100
Caisse	6'175	0.1	9'098	0.2
Poste	152'286	1.5	76'024	1.3
Banque	10'046'053	98.4	5'606'633	98.5

	2011	%	2010	%
1.2 Créances	6'529'469	100	8'740'415	100
Débiteurs en général	1'587'062	24.3	75'283	0.9
Fédérations débitrices	238'499	3.7	264'919	3.0
Créances envers des personnes proches	538'381	8.2	670'975	7.7
./i. Du croire	-104'217	-1.6	-81'134	-0.9
Autres créances	254'257	3.9	-	-
Prêts à court terme	3'430'000	52.5	3'370'000	38.6
Impôt anticipé	215'330	3.3	232'772	2.7
Créance envers le Fonds Immobilisations financières à long terme	357'970	5.5	357'600	4.1
Créance envers le Fonds Installations sportives nationales	-	-	3'850'000	44.0
Créance envers le Fonds Gigathlon	12'187	0.2	-	-

	2011	%	2010	%
1.3 Immobilisations financières	4'460'746	100	1'360'000	100
UBS Asset Management	3'750'746	84.1	-	-
Capital de fondation Antidoping Suisse	50'000	1.0	50'000	3.7
Prêts à long terme aux fédérations	560'000	12.6	1'645'000	121.0
Autres immobilisations financières envers des personnes proches	190'000	4.3	200'000	14.7
Correction de valeur sur les immobilisations financières	-90'000	-2.0	-535'000	-39.3

Annexe 2011

1. Détails sur le bilan

	2011	%	2010	%
1.4 Capital affecté	27'906'681	100	28'230'707	100
Fonds Installations sportives nationales	-	-	560'947	2.0
Liquidités	-	-	346'802	1.2
Titres	-	-	3'823'877	13.5
Créances	-	-	90'268	0.3
Prêts à court terme	-	-	50'000	0.2
Prêts à long terme	-	-	100'000	0.4
./i. Engagements	-	-	-3'850'000	-13.6
Fonds Gigathlon	3'350'359	12.0	3'120'324	11.1
Liquidités	1'594'548	5.7	3'210'089	11.4
Créances	2'068'031	7.4	188'018	0.7
./i. Engagements	-312'220	-1.1	-277'783	-1.0
Fonds Mise en œuvre « 50 Top Partner » & « Leading Partner »	410'336	1.5	60'225	0.2
Liquidités	360'269	1.3	60'202	0.2
Créances	50'067	0.2	23	0.0
Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	24'145'986	86.5	24'489'211	86.7
Liquidités	435'239	1.6	547'217	1.9
UBS Asset Management - Dépôt	11'636'830	41.7	12'025'181	42.6
CS Asset Management - Dépôt	12'190'223	43.7	12'020'450	42.6
Créances	176'498	0.6	189'167	0.7
Comptes de régularisation actifs	81'580	0.3	81'580	0.3
./i. Engagements	-374'384	-1.3	-374'384	-1.3

	2011	%	2010	%
1.5 Autres engagements	3'196'528	100	2'757'499	100
Créditeurs en général	1'620'502	50.7	1'639'979	59.5
Créditeurs Fédérations	1'349'233	42.2	773'605	28.1
Engagements financiers envers des personnes proches	226'793	7.1	343'915	12.5

Annexe 2011

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
1.6 Produit d'exploitation	43'658'707	100	43'039'986	100	40'135'000	100
Cotisations des membres	54'240	0.1	53'880	0.1	54'000	0.1
Subventions de la Confédération	9'450'000	21.7	6'720'000	15.6	6'720'000	16.7
Confédération : fédérations sportives	6'450'000	14.8	4'000'000	9.3	4'000'000	10.0
Confédération : concept pour une politique du sport	300'000	0.7	1'200'000	2.8	1'200'000	3.0
Confédération : sport de performance de l'élite et de la relève	2'100'000	4.8	1'200'000	2.8	1'220'000	3.0
Confédération : écoles de sport secondaires	600'000	1.4	300'000	0.7	300'000	0.7
Confédération : promotion des espoirs J+S	-	-	20'000	0.0	-	-
Subventions de la Société du Sport-Toto	24'604'033	56.4	24'976'735	58.0	24'500'000	61.0
Subventions de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	650'000	1.5	1'150'000	2.7	1'150'000	2.9
Contributions d'organisations internationales	130'368	0.3	84'710	0.2	100'000	0.2
Contributions de tiers	-	-	43'500	0.1	24'000	0.1
Fonds du sport du canton de Berne	-	-	26'000	0.1	24'000	0.1
Projet « Sécurité dans le sport »	-	-	17'500	0.0	-	-
Recettes publicitaires	3'027'031	6.9	3'427'844	8.0	2'600'000	6.5
Produits de manifestations	33'459	0.1	814'915	1.9	50'000	0.1
Jeux Olympiques	1'296	0.0	812'050	1.9	50'000	0.1
Divers	32'163	0.1	2'865	0.0	-	-
Recettes formation / perfectionnement	19'790	0.0	6'397	0.0	15'000	0.0
Prestations	5'427'970	12.4	5'512'167	12.8	4'757'000	11.9
Programmes Ethique et Formation	3'310'276	7.6	3'598'338	8.4	3'260'000	8.1
Manifestations (Gigathlon)	394'441	0.9	376'289	0.9	400'000	1.0
Fondation de la Maison du Sport	288'368	0.7	363'748	0.8	260'000	0.6
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	387'123	0.9	432'992	1.0	50'000	0.1
Services IT	453'997	1.0	445'256	1.0	330'000	0.8
Mandats comptables	14'817	0.0	4'785	0.0	5'000	0.0
Aide matérielle	60'920	0.1	42'580	0.1	70'000	0.2
Divers	-	-	-	-	2'000	0.0
« Swiss Olympic Volunteer »	518'028	1.2	248'179	0.6	380'000	0.9
Produits d'exploitation divers	261'815	0.6	249'838	0.6	165'000	0.4
Chambre disciplinaire	7'200	0.0	5'200	0.0	-	-
Divers	254'615	0.6	244'638	0.6	165'000	0.4

Annexe 2011

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
1.7 Charges du secteur des fédérations	21'631'761	100	18'029'973	100	18'630'000	100
Contributions de base	3'707'200	17.1	2'555'000	14.2	2'600'000	14.0
Contributions d'encouragement	7'130'503	33.0	6'886'700	38.2	7'650'000	41.1
Catégorie de transition	520'400	2.4	556'190	3.1	1'000'000	5.4
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	823'610	3.8	455'000	2.5	1'200'000	6.4
Honoraires entraîneurs et techniciens	4'700'240	21.8	5'000'700	27.7	4'500'000	24.2
Médecine du sport	1'086'253	5.0	874'810	4.9	950'000	5.1
Participations	1'283'658	5.9	1'300'350	7.2	1'000'000	5.4
Promotion de la relève	2'502'350	11.6	3'193'000	17.7	2'700'000	14.5
Contributions à l'organisation et garanties de déficit	822'000	3.8	299'583	1.7	780'000	4.2
Promotion de manifestations de grande envergure	2'100'000	9.7	-	-	-	-
Contributions à la Confédération	4'086'050	18.9	3'795'340	21.1	3'900'000	20.9
Gestion de la fédération	524'650	2.4	416'050	2.3	400'000	2.1
Ethique	603'100	2.8	665'750	3.7	600'000	3.2
Promotion de la relève	2'958'300	13.7	2'713'540	15.1	2'900'000	15.6
	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
1.8 Charges du secteur des sportifs	1'395'000	100	2'455'677	100	2'524'000	100
Contributions aux sportifs d'élite	1'395'000	100.0	2'437'677	99.3	2'500'000	99.0
Primes au succès	240'000	17.2	588'500	24.0	250'000	9.9
Contributions d'encouragement	424'000	30.4	812'177	33.1	1'250'000	49.5
« Top Athletes »	731'000	52.4	1'037'000	42.2	1'000'000	39.6
Contributions aux sportifs pour le sport de performance de la relève	-	-	18'000	0.7	24'000	1.0
Fonds du sport Scholarship du canton de Berne	-	-	18'000	0.7	24'000	1.0

Annexe 2011

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
1.9 Charges du secteur des domaines / projets	18'521'013	100	20'841'150	100	17'636'000	100
Sport d'élite	5'182'710	28.0	3'820'035	18.3	4'860'000	27.6
Sport d'élite en général	91'185	0.5	293'928	1.4	20'000	0.1
Gestion de la fédération	911'465	4.9	-	-	815'000	4.6
Gestion des sportifs	10'152	0.1	-	-	40'000	0.2
Gestion Olympic Team	8'021	0.0	-	-	10'000	0.1
Ecoles de sport et Planification de carrière	990'466	5.3	459'780	2.2	925'000	5.2
Développement, Assurance qualité et Sciences	1'307'225	7.1	1'450'659	7.0	1'325'000	7.5
Cantons et autres partenaires	12'023	0.1	8'813	0.0	20'000	0.1
Projet Centre olympique	6'455	0.0	-	-	20'000	0.1
Charges de personnel	1'845'718	10.0	1'606'855	7.7	1'685'000	9.6
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse et FOJE	912'491	4.9	3'495'073	16.8	660'000	3.7
Candidature Jeux Olympiques en Suisse	371'400	2.0	-	-	-	-
Ethique et Formation	4'226'727	22.9	4'723'257	22.7	4'300'000	24.4
Ethique	123'589	0.7	116'182	0.6	220'000	1.2
Formation et perfectionnement	7'915	0.0	6'389	0.0	15'000	0.1
Programmes	3'843'428	20.8	4'493'686	21.6	3'955'000	22.4
Charges de personnel	251'795	1.4	107'000	0.5	110'000	0.6
Projet « Sécurité dans le sport »	25'444	0.1	79'866	0.4	8'000	0.0
Projet « Sécurité dans le sport »	25'444	0.1	79'866	0.4	8'000	0.0
Marketing	2'430'648	13.1	2'142'495	10.3	2'410'000	13.7
Communication	381'790	2.1	327'962	1.6	375'000	2.1
Sponsoring	362'455	2.0	543'045	2.6	510'000	2.9
Manifestations (Volunteers)	515'629	2.7	248'178	1.2	380'000	2.2
Charges de personnel	1'170'774	6.3	1'023'310	4.9	1'145'000	6.5
Médias et Information	347'847	1.9	441'057	2.1	455'000	2.6
Dépenses en matériel du domaine	85'140	0.5	91'577	0.4	110'000	0.6
Charges de personnel	262'707	1.4	349'480	1.7	345'000	2.0
Direction, IT & Finances et Personnel	1'815'547	9.8	2'714'418	13.0	1'739'000	9.9
Dépenses en matériel du domaine	319'247	1.7	328'011	1.6	349'000	2.0
Charges de personnel	1'496'300	8.1	2'386'407	11.5	1'390'000	7.9
Antidoping Suisse	1'762'963	9.5	1'769'517	8.5	1'904'000	10.8
Charges d'exploitation de Swiss Olympic	1'383'060	7.5	1'457'271	7.0	1'300'000	7.4
Prestations en nature en général	62'176	0.3	198'162	1.0	-	-

Annexe 2011

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
1.10 Charges du secteur des services	1'516'096	100	1'601'264	100	1'110'000	100
Manifestations (Gigathlon)	394'441	26.0	376'289	23.5	400'000	36.0
Fondation de la Maison du Sport	288'368	19.0	363'748	22.7	260'000	23.4
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	387'123	25.6	432'992	27.0	50'000	4.5
Services IT	405'000	26.7	403'000	25.2	330'000	29.7
Mandats comptables	14'817	1.0	4'785	0.3	-	-
Aide matérielle	26'346	1.7	20'450	1.3	70'000	6.3

	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
1.11 Résultat financier	692'312	100	207'401	100	675'000	100
Produit financier	877'836	126.8	493'492	237.9	700'000	103.7
Produit des titres	608'530	87.9	357'682	172.5	560'000	83.0
Intérêts des prêts	46'410	6.7	100'080	48.3	120'000	17.8
Intérêts des chèques bancaires et postaux, gains de change	222'896	32.2	35'730	17.2	20'000	3.0
Charges financières	-185'524	-26.8	-286'091	-137.9	-25'000	-3.7
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-185'524	-26.8	-286'091	-137.9	-25'000	-3.7

	Comptes 2011	%	Comptes 2010	%	Budget 2011	%
1.12 Autres résultats	181'863	100	370'324	100	200'000	100
Produit hors exploitation	621'615	341.8	572'338	154.6	200'000	100.0
Produit hors exploitation et extraordinaire	621'615	341.8	572'338	154.6	200'000	100.0
Charges hors exploitation	-439'752	-241.8	-202'014	-54.6	-	-
Charges hors exploitation et extraordinaires	-416'669	-229.1	-114'480	-30.9	-	-
Constitution de ducroire	-	-	-	-	-	-
Pertes de débiteurs dans les créances	-23'083	-12.7	-87'534	-23.6	-	-

Annexe 2011

2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes

Principes généraux d'établissement des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions du bilan ont, pour l'établissement des comptes annuels, été chaque fois inscrites à la valeur maximale prévue par le droit des sociétés. Les comptes annuels ont été établis de façon à ce que la situation de Swiss Olympic en termes de fortune et de revenus puisse être évaluée de manière fiable.

Périmètre de consolidation

Swiss Olympic Association n'a ni filiales ni institutions partenaires qui, du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière, la regrouperaient sous une direction unique.

Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours de référence suivants ont été appliqués au 31.12.:

	2011	2010
1 EUR (Euro)	1.2177	1.2512
1 GBP (livre sterling anglaise)	1.4506	1.4493
1 USD (dollar US)	0.9410	0.9357
100 JPY (yen japonais)	1.2131	1.1504
1 AUD (dollar australien)	0.9557	0.9524
1 CAD (dollar canadien)	0.9217	0.9375

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les chèques immédiatement endossables, les avoirs en compte de chèques postaux et comptes bancaires, ainsi que les placements à terme fixe assortis d'une échéance jusqu'à 3 mois.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeurs requises pour les créances compromises.

Immobilisations corporelles meubles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, avec déduction des amortissements cumulés. Les investissements ayant un caractère d'accroissement de valeur ont été activés en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses pour

les réparations et l'entretien ont été directement inscrites à charge du compte de résultat. Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base des durées d'utilisation économique estimées ci-après:

– Matériel informatique	3 ans
– Matériel informatique	3 ans
– Mobilier et équipements	8 ans
– Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
– Véhicules	5 ans
– Appareils sportifs et accessoires	3 ans

La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 3000.–.

Leasing

Les paiements résultant du leasing d'exploitation ont été directement passés à charge du compte de résultat.

Diminution de valeur des immobilisations

Les immobilisations ont été vérifiées à la date du bilan quant à la conservation de leur valeur. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, il y a diminution de valeur qui donne lieu à un amortissement extraordinaire correspondant.

Immobilisations financières

Les papiers-valeurs détenus à des fins de placement à long terme sont évalués à la valeur du marché. Les autres immobilisations financières ont été saisies à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeurs requises pour les immobilisations financières compromises. Swiss Olympic a placé l'ensemble de ses titres auprès d'UBS Asset Management et de CS Asset Management sous forme d'investissements financiers à long terme et les a désormais transférés dans le Fonds «Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic».

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels acquis ont été inscrits au bilan à leur valeur d'achat, avec déduction des amortissements cumulés. Les amortissements

ont été calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilisation économique estimée. La rubrique des immobilisations incorporelles comprend exclusivement des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées.

Immobilisations corporelles non meubles

La valeur du terrain de la «Swiss Olympic House» est inscrite au bilan sous cette rubrique pour un montant de CHF 3600000.–. La «Swiss Olympic House» a été acquise pour CHF 7800000.– et transmise en droit de superficie à la Confédération suisse. La différence de CHF 4200000.– a été passée par le Fonds Installations sportives nationales comme cela a été approuvé par le Conseil exécutif.

Capital affecté

Le capital affecté a été évalué selon les principes mentionnés ci-avant pour l'évaluation des positions actives du bilan, dans le cadre des règlements de fonds en vigueur.

Provisions

Des provisions ont été saisies lorsqu'un événement survenu dans le passé a engendré un engagement dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

Impôts

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts publics. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices. Les comptes annuels 2011 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles.

Capital affecté des fonds

Le capital affecté des fonds a été réparti entre les fonds suivants:

- Fonds Installations sportives nationales (dissolution au 31.12.2011 selon décision du Parlement du sport de 2011)
- Fonds Gigathlon
- Fonds Mise en œuvre «Swiss Olympic Top Partner» et «Swiss Olympic Leading Partners»
- Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Annexe 2011

3. Tableau des immobilisations corporelles

3.1 Immobilisations corporelles meubles

en CHF

Frais d'acquisition	Matériel informatique	Mobilier et équipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total imm. corp. meubles
Etat au 31 décembre 2009	909'626	200'662	64'810	46'142	81'161	1'302'401
Entrées	71'201	-	-	-	-	71'201
Sorties	-	-	-	-26'300	-	-26'300
Etat au 31 décembre 2010	980'827	200'662	64'810	19'842	81'161	1'347'302
Entrées	150'376	21'441	-	-	-	171'817
Sorties	-	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2011	1'131'203	222'103	64'810	19'842	81'161	1'519'119

Amortissements cumulés	Matériel informatique	Mobilier et équipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total imm. corp. meubles
Etat au 31 décembre 2009	831'893	147'668	51'812	30'268	81'161	1'142'802
Amortissements	72'129	13'747	6'801	3'968	-	96'645
Sorties	-	-	-	-26'300	-	-26'300
Etat au 31 décembre 2010	904'022	161'415	58'613	7'936	81'161	1'213'147
Amortissements	103'197	10'289	6'197	3'968	-	123'651
Sorties	-	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2011	1'007'219	171'704	64'810	11'904	81'161	1'336'798

Valeur comptable nette	Matériel informatique	Mobilier et équipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total imm. corp. meubles
Au 31 décembre 2010	76'805	39'247	6'197	11'906	-	134'155
Au 31 décembre 2011	123'984	50'399	-	7'938	-	182'321
Valeur assurance-incendie 31.12.2011	240'000	880'000	-	-	-	1'120'000

Annexe 2011

3. Tableau des immobilisations corporelles

3.2 Immobilisations incorporelles

en CHF

Frais d'acquisition	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2009	758'651
Entrées	139'494
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	898'145
Entrées	61'284
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2011	959'429

Amortissements cumulés	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2009	664'314
Amortissements	118'087
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	782'401
Amortissements	89'675
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2011	872'076

Valeur comptable nette	Capital immobilisé incorporel
Au 31 décembre 2010	115'745
Au 31 décembre 2011	87'354

3.3 Immobilisations corporelles non meubles

en CHF

Frais d'acquisition	Immobilisations corporelles non meubles
Etat au 31 décembre 2009	3'600'000
Entrées	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	3'600'000
Entrées	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2011	3'600'000

Amortissements cumulés	Immobilisations corporelles non meubles
Etat au 31 décembre 2009	-
Amortissements	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2010	-
Amortissements	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2011	-

Valeur comptable nette	Immobilisations corporelles non meubles
Au 31 décembre 2010	3'600'000
Au 31 décembre 2011	3'600'000

Annexe 2011

4. Tableau des provisions

en CHF	2011	2010
Etat au 1^{er} janvier	-	-
+ constitution influençant le résultat	-	-
- utilisation neutre	-	-
- dissolution influençant le résultat	-	-
Etat au 31 décembre	-	-
Commentaires concernant les principales provisions :	-	-

5. Autres indications

en CHF	2011	2010
Cautionnements	Aucun	Aucun
Engagements de garantie	Aucun	Aucun
Constitutions de gage au bénéfice de tiers	Aucune	Aucune
Limitation de propriété pour propres engagements	Aucune	Aucune
Engagements de leasing	Aucun	Aucun
Engagements envers des institutions de prévoyance (LPP)	94'378	94'026
Participations essentielles	-	-

Rapport d'activité 2011

But / organisation de l'association

Brève description :

Swiss Olympic s'engage pour l'insertion du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé. Elle favorise également la motivation de la population à pratiquer du sport de façon régulière; encourage le sport de performance orienté vers la compétition internationale; représente les intérêts du sport

suisse de droit privé vis-à-vis de l'opinion publique, auprès des autorités et des organisations nationales et internationales; soutient et coordonne les activités de ses fédérations membres et se charge des tâches de caractère supérieur selon le principe de subsidiarité; soutient et encourage le Mouvement olympique et ses buts en Suisse et assure le respect de la Charte olympique et

ses règles olympiques. En particulier, l'association s'emploie non seulement à faire respecter les principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse et à faire pénétrer l'Esprit olympique dans les écoles et universités, mais intervient aussi activement pour la création d'institutions qui se consacrent à l'éducation olympique et pour la formation des cadres sportifs.

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Schild	Jörg	Président	-31.12.2012
Netzle	Stephan	Vice-président	-31.12.2012
Amstutz	Adrian	Membre CE	-31.12.2012
Cadosch	Roger	Membre CE	-31.12.2012
Lambert	Thomas	Membre CE	-31.12.2012
Pesenti	Sergio	Membre CE	-31.12.2012
Peter	Max	Membre CE	-31.12.2012
Remund	Matthias	Membre CE	-31.12.2012
Roch-Pentucci	Isabelle	Membre CE	-31.12.2012
Schönenberger	Peter	Membre CE	-31.12.2012
Stahl	Jürg	Membre CE	-31.12.2012
Stammbach	René	Membre CE	-31.12.2012
Stämpfli-Glatthard	Franz	Membre CE	-31.12.2012
Winkler	Urs	Membre CE	-31.12.2012
Zahner	Peter	Membre CE	-31.12.2012
Baumann	Patrick	Membre CE/CIO	analogue CIO
Blatter	Joseph	Membre CE/CIO	analogue CIO
Fasel	René	Membre CE/CIO	analogue CIO
Kasper	Gian-Franco	Membre CE/CIO	analogue CIO
Oswald	Denis	Membre CE/CIO	analogue CIO

Personnes responsables du Comité de direction

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat	Taux d'occupation
Suter	Daniel	Directeur exécutif	01.03.2011-31.05.2011	100 %
Babst	Hans	Directeur adjoint	01.05.1984	100 %
Conrad	Judith	Membre Direction	01.02.2002	100 %
Gilli	Gian	Membre Direction	01.10.2009	100 %
Heini	Reto	Membre Direction	01.02.2010	100 %
Heuberger	Beat	Membre Direction	01.03.2011-31.05.2011	100 %
Rauch	Ole	Membre Direction par intérim	2011	100 %
Vannay	Claude-Alain	Membre Direction	01.12.2001-04.04.2011	100 %

Rapport d'activité 2011

Collaborateurs Swiss Olympic	Nombre	Pourcentage d'emploi
Collaborateurs fixes	60	5'580
Collaborateurs de projet	12	870
Stagiaires	5	500
Apprentis	3	300
Total	80	7'250

Masse salariale AVS 2011 CHF 6'278'079

Organe de révision

Nom	Début du mandat	Durée du mandat
PricewaterhouseCoopers SA	01.01.00	31.12.11
Jürg Reber, Partner, succursale de Berne / Daniel Grossniklaus, Manager, succursale de Berne		

Les personnes / organisations considérées comme proches :

Collaborateurs de Swiss Olympic
Membres du Conseil exécutif
Fondation de la Maison du Sport
Fondation de l'Aide Sportive Suisse
Fondation Antidoping Suisse

Montant total des indemnités versées aux : 2011

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif	CHF 225'410
Personnes responsables de la direction	CHF 1'134'775

Description des performances réalisées par rapport aux objectifs fixés

Les performances réalisées par rapport aux objectifs sont expliquées dans le Rapport annuel 2011 de Swiss Olympic.



Rapport de l'organe de révision
au Parlement du sport
Swiss Olympic Association
Ittigen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Swiss Olympic Association, comprenant le bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital des fonds et de l'association et annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision. Nos travaux de révision ont été achevés le 29 mars 2012.

Responsabilité du conseil exécutif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes des Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, incombe au conseil exécutif. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil exécutif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes des Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Jürg Reber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Daniel Grossniklaus
Expert-réviseur

Berne, le 8 mai 2012

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital des fonds et de l'association et annexes)

Commentaire relatif au budget 2013

Généralités

Le budget 2013 prévoit une augmentation de CHF 1900 000.– du produit d'exploitation net. Il s'agit exclusivement de rentrées destinées à un but précis en provenance de l'OFSPPO et pour des programmes d'éthique. Nous escomptons cependant une diminution des recettes publiques. En comparaison de 2012, les coûts prévus dans les différents secteurs sont à même niveau à l'exception des dépenses affectées aux programmes de prévention sous «Éthique et Formation». Les produits financiers tirés du fonds des immobilisations à long terme sont, quant à eux, moins élevés qu'il y a une année. Dans le budget 2013, nous attendons un résultat négatif de CHF 500 000.–.

La budgétisation des recettes et des coûts attendus au niveau des charges des secteurs pour 2013 est fondée sur les données contractuelles. Les chiffres indiqués ne tiennent donc pas compte des éventuelles répercussions du processus stratégique de Swiss Olympic.

Détails

Produits

Les subventions de l'Office fédéral du sport (OFSPPO) à hauteur de CHF 10300 000.– ont été estimées sur la base de l'accord de coopération conclu entre le DDPS et Swiss Olympic et de la convention de prestations pour les années 2011 à 2014 qui lui est liée.

Les subventions du Sport-Toto sont inscrites au budget pour CHF 24 600 000.–, ce qui correspond à la somme accordée pour l'année 2011. Le versement pour 2012 de CHF 25400 000.– a, selon la Société, été exceptionnel et ne peut donc pas être considéré comme valeur de référence.

Les recettes publicitaires sont budgétisées sur la base des informations connues au moment de l'établissement du budget et provenant des négociations contractuelles en cours avec les sponsors pour la période 2013 à 2016. Ce montant contient aussi la subvention du CIO octroyée pour la période 2013 à 2016 et qui, dans la première année contractuelle, ne prévoit qu'un versement de 15% de la somme totale. C'est la raison pour laquelle les recettes publicitaires pour 2013 diminuent de CHF 250 000.– par rapport à 2012.

La rubrique «Prestations de service» englobe, d'une part, le produit pour des programmes, essentiellement «cool and clean» soutenu par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (la décision de l'OFSP concernant la poursuite du programme de financement «cool and clean» est attendue au 4^e trimestre 2012) et, d'autre part, les charges de personnel réimputées à des

organisations proches (Maison du sport, Aide sportive, Antidoping) ainsi que les imputations de matériel dans le cadre de la «Swiss Olympic Card». S'agissant du projet «Swiss Olympic Volunteer», nous nous attendons à ce que les contrats conclus avec les sponsors nous rapportent CHF 580 000.–.

Le produit d'exploitation divers contient les réimputations de coûts aux fédérations ainsi que les charges de personnel réimputées à l'association Grisons 2022 pour une éventuelle candidature aux Jeux d'hiver.

Charges

Les contributions versées aux fédérations à hauteur de CHF 21800 000.– dépassent de quelque CHF 100 000.– les chiffres indiqués dans le plan financier à moyen terme. Dans sa séance extraordinaire du 17 septembre 2012, le Conseil exécutif a décidé de revoir le nouveau modèle d'encouragement qui a été approuvé. L'objectif de cette révision est d'étayer la capacité de planification au sein des fédérations. C'est pourquoi le Conseil exécutif a par ailleurs décidé que les contributions d'encouragement pour les différentes fédérations devaient, en 2013, être au moins égales à la moyenne des années 2009 à 2012.

Sont prises en compte dans les «Charges du secteur des sportifs» la part attendue des contributions d'encouragement de Swiss Olympic à l'Aide sportive et les contributions aux résultats estimées.

– Les dépenses totales pour les «Domaines / projets» dépassent de quelque CHF 2900 000.– la valeur inscrite dans le plan financier à moyen terme. Cette importante différence est en majeure partie compensée par des recettes supplémentaires et trouve son origine comme suit:

– dans le domaine sport d'élite, l'augmentation du nombre d'écoles avec label occasionne des coûts supplémentaires. En outre, l'impression de la «Swiss Olympic Card» est prise en charge par Swiss Olympic (ces frais étaient jusqu'alors assumés en partie par l'OFSPPO). Il résulte un surcoût de CHF 100 000.–.

– Les coûts de CHF 600 000.– pour la participation aux FOJE de Brasov (hiver) et Utrecht (été) et la majoration de CHF 200 000.– des contributions pour les Jeux Paralympiques et l'Universiade n'étaient pas inclus dans le plan financier à moyen terme.

– Les coûts liés au programme «cool and clean» figurant sous «Éthique et formation» dépassent de CHF 2000 000.– la valeur prévue dans le plan financier à moyen terme. Ils sont couverts avec le financement dérivé du Fonds de prévention du tabagisme de l'Office fédéral de la santé publique.

– La formation des responsables sécurité dans le football et le hockey sur glace n'a pas été prise en considération dans le plan financier à moyen terme. Cette dépense est financée par les taxes de cours des participants.

– Le domaine «Marketing» comprend les coûts liés au projet «Swiss Olympic Volunteer» qui s'élèvent à CHF 800 000.– (augmentation de CHF 300 000.–). Le financement de ce projet est majoritairement assuré par les contributions des sponsors (voir «Prestations de service»). Les charges de personnel dans ce secteur se trouvent réduites de CHF 200 000.– en raison de réimputations majorées.

– La budgétisation centrale pour les traductions et le développement des capacités pour le service «Médias et Information» ont pour effet une augmentation des coûts de CHF 200 000.– par rapport au plan financier à moyen terme.

– Dans le plan financier à moyen terme, la rubrique «Commission, Direction» ne tient pas compte de la subvention accordée au Musée suisse du sport de Bâle (CHF 100 000.–) ni des frais occasionnés par le lancement d'une enquête auprès des fédérations (CHF 200 000.–).

Les charges dans le secteur «Finances, IT, Personnel, Services» ont pu être réduites de CHF 200 000.– grâce à une diminution des frais de matériel et à des réimputations plus importantes de charges de personnel. Dans le domaine du marketing, les charges de personnel ont été réduites de CHF 200 000.– car elles ont été réimputées dans des proportions plus importantes.

La contribution de CHF 1800 000.– versée à Antidoping Suisse est basée sur la convention-cadre conclue.

Les «Charges du secteur des services» contiennent les frais de personnel réimputés qui réduisent les charges de personnel dans les services correspondants. Les coûts présentent un dépassement de CHF 500 000.– par rapport au plan financier à moyen terme, mais sont toutefois intégralement couverts par les produits indiqués sous «Prestations de service».

Le produit financier de CHF 300 000.– se compose des rendements dégagés par le Fonds «Immobilisations financières à long terme» et par les placements de titres. Le revenu issu du Fonds est calculé selon les valeurs de référence et le niveau des taux d'intérêt pour les placements à long terme à la date critère du 30 juin 2012. L'écart par rapport aux valeurs de l'exercice précédent s'explique par la nette baisse du niveau des taux. La différence par rapport au plan financier à moyen terme est de CHF 200 000.–.

Budget 2013

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

Compte de résultat global	Détails / Annexe	Budget 2013	%	Budget 2012	%	Comptes 2011	%
Produit d'exploitation	1.6	45'049'300	100.0	43'119'240	100	43'658'707	100
Charges du secteur des fédérations	1.7	-21'751'000	-48.3	-21'660'000	-50.2	-21'631'761	-49.5
Charges du secteur des sportifs	1.8	-1'050'000	-2.3	-1'550'000	-3.6	-1'395'000	-3.2
Charges du secteur des domaines / projets	1.9	-20'398'700	-45.3	-19'894'800	-46.1	-18'521'013	-42.4
Charges du secteur des services	1.10	-1'860'300	-4.1	-1'412'000	-3.3	-1'516'096	-3.5
Résultat intermédiaire		-10'700	-0.0	-1'397'560	-3.2	594'837	1.4
Organes			-		-	-316'834	-0.7
Amortissements		-330'000	-0.7	-310'000	-0.7	-213'327	-0.5
Déductions des impôts préalables		-500'000	-1.1	-480'000	-1.1	-500'000	-1.2
Résultat de l'activité d'exploitation		-840'700	-1.9	-2'187'560	-5.1	-435'324	-1.0
Résultat financier	1.11	293'000	0.7	560'000	1.3	692'312	1.6
Autres résultats	1.12	55'000	0.1	250'000	0.6	181'863	0.4
Résultat avant résultat des fonds		-492'700	-1.1	-1'377'560	-3.2	438'851	1.0
Résultat des fonds		-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT ANNUEL		-492'700	-1.1	-1'377'560	-3.2	438'851	1.0

Annexe Budget 2013

Détails sur le compte de résultat

en CHF

	Budget 2013	%	Budget 2012	%	Rechnung 2011	%
1.6 Produit d'exploitation	45'049'300	100	43'119'240	100	43'658'707	100
Cotisations des membres	56'000	0.1	54'240	0.1	54'240	0.1
Subventions de la Confédération / de l'OFSP	10'300'000.0	22.9	9'700'000	22.5	9'450'000	21.6
Confédération : fédérations sportives	4'000'000	8.9	4'000'000	9.3	6'450'000	14.8
Confédération : concept pour une politique du sport	-	-	-	-	300'000	0.7
Confédération : sport de performance de l'élite et de la relève	2'700'000	6.0	2'100'000	4.9	2'100'000	4.8
Confédération : écoles de sport secondaires	600'000	1.3	600'000	1.4	600'000	1.4
Confédération : promotion des espoirs J+S	-	-	-	-	-	-
Confédération : projets d'encouragement du sport / manifestations sportives de grande envergure	3'000'000	6.7	3'000'000	7.0	-	-
Subventions de la Société du Sport-Toto	24'600'000	54.6	24'600'000	57.1	24'604'033	56.4
Subventions de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	-	-	-	-	650'000	1.5
Contributions d'organisations internationales	100'000	0.2	100'000	0.2	130'368	0.3
Recettes publicitaires	2'738'000	6.1	3'092'000	7.2	3'027'031	6.9
Produits de manifestations	-	-	350'000	0.8	33'459	0.1
Jeux Olympiques	-	-	350'000	0.8	1'296	0.0
Divers	-	-	-	-	32'163	0.1
Recettes formation / perfectionnement	-	-	-	-	19'790	0.0
Prestations	7'095'300	15.8	4'990'000	11.6	5'427'971	12.4
Programmes Ethique et Formation	4'540'000	10.1	3'003'000	7.0	3'310'276	7.6
Swiss Olympic Gigathlon	610'000	1.4	465'000	1.1	394'441	0.9
Fondation de la Maison du Sport	428'000	1.0	317'000	0.7	288'368	0.7
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	522'300	1.2	325'000	0.8	387'123	0.9
Services IT	370'000	0.8	370'000	0.9	453'997	1.0
Mandats comptables	-	-	5'000	0.0	14'818	0.0
Aide matérielle	50'000	0.1	50'000	0.1	60'920	0.1
« Swiss Olympic Volunteer »	575'000	1.3	455'000	1.1	518'028	1.2
Produit d'exploitation divers	160'000	0.4	233'000	0.5	261'815	0.6
Chambre disciplinaire	5'000	0.0	5'000	0.0	7'200	0.0
Divers	155'000	0.3	228'000	0.5	254'615	0.6

Annexe Budget 2013

Détails sur le compte de résultat

	Budget 2013	%	Budget 2012	%	Rechnung 2011	%
1.7 Charges du secteur des fédérations	21'751'000	100	21'660'000	100	21'631'761	100
Contributions de base	2'600'000	12.0	2'600'000	12.0	3'707'200	17.1
Contributions d'encouragement	7'900'000	36.3	7'620'000	35.2	7'130'503	33.0
Catégorie de transition	1'000'000	4.6	1'000'000	4.6	520'400	2.4
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	1'210'000	5.6	1'210'000	5.6	823'610	3.8
Honoraires entraîneurs et techniciens	4'690'000	21.6	4'500'000	20.8	4'700'240	21.7
Médecine du sport	1'000'000	4.6	910'000	4.2	1'086'253	5.0
Participations	1'200'000	5.5	1'490'000	6.9	1'283'658	5.9
Promotion de la relève	2'700'000	12.4	2'700'000	12.5	2'502'350	11.6
Contributions à l'organisation et garanties de déficit	351'000	1.6	500'000	2.3	822'000	3.8
Promotion de manifestations de grande envergure	3'000'000	13.8	2'750'000	12.7	2'100'000	9.7
Contributions à la Confédération	4'000'000	18.4	4'000'000	18.5	4'086'050	18.9
Gestion de la fédération	400'000	1.8	400'000	1.8	524'650	2.4
Ethique	600'000	2.8	600'000	2.8	603'100	2.8
Promotion de la relève	3'000'000	13.8	3'000'000	13.9	2'958'300	13.7
	Budget 2013	%	Budget 2012	%	Rechnung 2011	%
1.8 Charges du secteur des sportifs	1'050'000	100	1'550'000	100	1'395'000	100
Contributions aux sportifs d'élite	1'050'000	100.0	1'550'000	100.0	1'395'000	100.0
Primes au succès	250'000	23.8	550'000	35.5	240'000	17.2
Contributions d'encouragement	800'000	76.2	1'000'000	64.5	424'000	30.4
« Top Athletes »	–	–	–	–	731'000	52.4

Annexe Budget 2013

Détails sur le compte de résultat

	Budget 2012	%	Budget 2011	%	Comptes 2010	%
1.9 Charges du secteur des domaines / projets	20'398'700	100	19'894'800	100	18'521'013	100
Sport d'élite	5'660'600	27.7	5'219'900	26.2	5'182'710	28.0
Gestion de la fédération	1'015'000	5.0	615'000	3.1	911'465	4.9
Gestion des sportifs	195'000	1.0	175'000	0.9	10'152	0.1
Gestion Olympic Team	10'000	0.0	10'000	0.1	8'021	0.0
Ecoles de sport et Planification de carrière	900'000	4.4	850'000	4.3	990'466	5.3
Développement, Assurance qualité et Sciences	1'345'000	6.6	1'325'000	6.7	1'307'225	7.1
Cantons et autres partenaires	15'000	0.1	20'000	0.1	12'023	0.1
Projet Centre olympique	-	-	20'000	0.1	6'455	0.0
Dépenses en matériel	160'000	0.8	180'800	0.9	91'185	0.5
Frais de voyage et de représentation	85'000	0.4	85'000	0.4	-	-
Charges de personnel	1'935'600	9.5	1'939'100	9.7	1'845'718.0	10.0
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse et FOJE	1'521'000	7.5	2'860'000	14.4	912'491	4.9
Candidature Jeux Olympiques en Suisse	-	-	115'200	0.6	371'400	2.0
Ethique et Formation	5'262'000	25.8	3'384'100	17.0	4'226'727	22.8
Ethique et Formation	110'000	0.5	126'600	0.6	123'589	0.7
Formation et perfectionnement	20'000	0.1	-	-	7'915	0.0
Programmes	4'675'400	22.9	2'802'400	14.1	3'843'428	20.8
Dépenses en matériel	76'000	0.4	-	-	-	-
Frais de voyage et de représentation	1'000	0.0	1'000	0.0	-	-
Charges de personnel	379'600	1.9	454'100	2.3	251'795	1.4
Projet « Sécurité dans le sport »	-	-	-	-	25'444	0.1
Projet « Sécurité dans le sport »	-	-	-	-	25'444	0.1
Marketing	2'777'300	13.6	3'102'100	15.6	2'430'648	13.1
Communication	360'000	1.8	522'000	2.6	381'790	2.1
Sponsoring	375'000	1.8	775'000	3.9	362'455	2.0
Manifestations	764'700	3.7	454'500	2.3	515'629	2.8
Dépenses en matériel	96'000	0.5	-	-	-	-
Frais de voyage et de représentation	15'000	0.1	15'000	0.1	-	-
Charges de personnel	1'166'600	5.7	1'335'600	6.7	1'170'774	6.3
Médias et Information	633'300	3.1	581'400	2.9	347'847	1.9
Dépenses en matériel	186'000	0.9	215'600	1.1	85'140	0.5
Frais de voyage et de représentation	7'000	0.0	6'000	0.0	-	-
Charges de personnel	440'300	2.2	359'800	1.8	262'707	1.4
Finances, IT, Personnel, Services	1'707'500	8.4	1'941'400	9.8	1'815'547	9.8
Dépenses en matériel	635'000	3.1	706'600	3.6	319'247	1.7
Frais de voyage et de représentation	10'500	0.1	10'500	0.1	-	-
Charges de personnel	1'062'000	5.2	1'224'300	6.2	1'496'300	8.1
Commission, Direction	1'074'000	5.3	927'700	4.7	-	-
Charges de personnel	351'500	1.7	208'700	1.0	-	-
Frais de voyage et de représentation	16'000	0.1	55'000	0.3	-	-
Dépenses en matériel	706'500	3.5	664'000	3.3	-	-
Antidoping Suisse	1'763'000	8.6	1'763'000	8.9	1'762'963	9.5
Charges d'exploitation de Swiss Olympic	-	-	-	-	1'383'060	7.5
Prestations en nature en général	-	-	-	-	62'176	0.3

Annexe Budget 2013

Détails sur le compte de résultat

	Budget 2013	%	Budget 2012	%	Comptes 2011	%
1.10 Charges du secteur des services	1'860'300	100	1'412'000	100	1'516'096	100
Manifestations (Gigathlon)	610'000	32.8	465'000	32.9	394'441	26.0
Fondation de la Maison du Sport	428'000	23.0	317'000	22.5	288'369	19.0
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	522'300	28.1	325'000	23.0	387'123	25.5
Services IT	300'000	16.1	300'000	21.2	405'000	26.7
Mandats comptables	–	–	5'000	0.4	14'817	1.0
Aide matérielle	–	–	–	–	26'346	1.7
	Budget 2013	%	Budget 2012	%	Comptes 2011	%
1.11 Résultat financier	293'000		560'000		692'312	
Produit financier	294'000	100	561'000	100	877'836	100
Produit des titres	258'000	87.8	450'000	80.2	608'530	69.3
Intérêts des prêts	25'000	8.5	100'000	17.8	46'410	5.3
Intérêts des chèques bancaires et postaux, gains de change	11'000	3.7	11'000	2.0	222'896	25.4
Charges financières	-1'000	100	-1'000	100	-185'524	100
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-1'000	100.0	-1'000	100.0	-185'524	100.0
	Budget 2013	%	Budget 2012	%	Comptes 2011	%
1.12 Autres résultats	55'000		250'000		181'863	
Produit hors exploitation	60'000	100	255'000	100	621'615	100
Produit hors exploitation et extraordinaire	60'000	100.0	255'000	100.0	621'615	100.0
Charges hors exploitation	-5'000	100	-5'000	100	-439'752	100
Charges hors exploitation et extraordinaires	-5'000	100.0	-5'000	100.0	-416'669	94.8
Pertes de débiteurs dans les créances	–	–	–	–	-23'083	5.2

Répartition des droits de vote de la 16^e Assemblée du Parlement du sport du 16 novembre 2012

1	Aéro-Club de Suisse	6	47	Fédération Suisse de Pétanque	5
2	Club Alpin Suisse	10	48	Mouvement Scout de Suisse	1
3	Fédération Suisse de Football Américain	3	49	Fédération Suisse des Sports Equestres *	10
4	Société Fédérale d'Arbalétriers	3	50	PLUSPORT Sport Handicap Suisse	5
5	Association pour le trafic, sport et loisirs	1	51	Association Sportive Suisse des Pontonniers	5
6	Auto Sport Suisse	3	52	Swiss Wrestling *	4
7	Swiss Badminton *	10	53	Fédération Suisse de Rink-Hockey	2
8	Swiss Baseball and Softball Federation	2	54	Rollsport Suisse	2
9	Swiss Basketball *	7	55	Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron *	7
10	Fédération Suisse de Billard	4	56	Fédération Suisse de Rugby *	5
11	Fédération Suisse de Boccia	3	57	Swiss Sailing *	8
12	Association Suisse de Tir à l'Arc *	4	58	Fédération Suisse des Echecs	4
13	Fédération Suisse de Sport-Boules	2	59	Fédération Sportive Suisse de Tir *	14
14	Swiss Boxing *	7	60	Fédération Suisse de Natation *	12
15	Swiss Casting Sport Federation	2	61	Swiss-Ski *	12
16	Unions Chrésiennes Suisses (secteur sport)	1	62	Swiss Sliding *	4
17	Swiss Curling Association *	7	63	Swiss Snow Bike	2
18	Swiss Cycling *	10	64	Association Suisse d'Education Physique à l'Ecole	4
19	Swiss Dance Sport Federation	5	65	Association Suisse des Quilleurs Sportifs	3
20	Swiss Ice Hockey Association *	12	66	Sport Union Suisse	8
21	Swiss Ice Skating *	7	67	Fédération Suisse de Squash	3
22	Swiss Inline Hockey	3	68	Swiss Streethockey Association	2
23	Fédération Suisse d'Eisstock	3	69	swissfit	8
24	Swiss Fencing *	5	70	Swiss Taekwondo *	5
25	Association Suisse de Sport Corporatif	8	71	Fédération Suisse de Lutte à la Corde	3
26	Association Suisse de Football *	16	72	Swiss Tennis *	14
27	Fédération Suisse Haltérophile Amateur *	4	73	Swiss Table Tennis *	8
28	Association Suisse de Golf *	12	74	Swiss Triathlon *	6
29	Fédération Suisse de Handball *	8	75	Fédération Suisse de Gymnastique *	16
30	Fédération Suisse de Vol Libre	5	76	Fédération Suisse de Twirling Bâton	2
31	Fédération Suisse du Sport Universitaire	12	77	Swiss Unihockey	6
32	Swiss Hockey *	5	78	Fédération Suisse des Sports Subaquatiques	4
33	Association Fédérale de Hornuss	5	79	Swiss Volley *	10
34	Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu *	10	80	Fédération Suisse de Tourisme Pédestre	1
35	Association Suisse des Cadets	1	81	Schweizerischer Wasserfahrverband	4
36	Fédération Suisse de Canoë-Kayak *	5	82	Fédération Suisse de Ski Nautique et de Wakeboard	2
37	Swiss Karate	5	83	Swiss Wushu Federation	4
38	Société Suisse de Sauvetage	1		Membres du CIO (chacun 1 droit de vote)	5
39	Swiss Athletics *	14		Représentants des sportifs	5
40	Pentathlon Suisse *	4			
41	Swiss Minigolf	2			
42	Fédération Motocycliste Suisse	1			
43	Fédération Suisse des Amis de la Nature	1			
44	Union Sportive Suisse des Transports Publics	5			
45	Swiss Orienteering	5			
46	Association Suisse des Paraplégiques	1			
				TOTAL	475
				(* avec 2 droits de vote olympiques)	

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgutzentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne
Case postale 606
CH-3000 Berne 22

Tél. : +41 (0)31 359 71 11
Fax : +41 (0)31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

National Supporter



Leading Partners

